

Madame la Directrice de la Cohésion Sociale

Virginie.lasserre@social.gouv.fr

Madame la Directrice de l'Offre de Soins

Katia.julienne@sante.gouv.fr

Paris, le 19 mars 2020

Madame LASSEUR, Directrice de la Cohésion Sociale et **Madame JULIENNE**, Directrice de l'Offre de Soins,

La Fédération SUD Santé Sociaux tient à vous alerter sur la pandémie de COVID 19 et l'impact sanitaire tant sur les agent-es et salariés sanitaires, sociaux et médico-sociaux que sur les personnes que nous accueillons au sein de nos hôpitaux publics, cliniques privées mais aussi établissements sociaux et médico-sociaux.

L'offre de soins ainsi que les conditions d'accueil des personnes fragiles, précarisées, malgré toute la bonne volonté des personnels, est loin d'être généralisée sur le territoire.

Nos équipes remontent des disparités d'informations et plus grave de traitement de la situation selon le secteur géographique et/ou la typologie de la structure.

Les crises passées, comme celle de 2003, ne semblent pas avoir été suffisamment dramatiques en taux de morbidité pour que nos services et structures anticipent celles à venir.

Nous ne sommes pas dupes non plus sur l'incidence des restrictions budgétaires exacerbées ces dernières années sur la gestion de nos lieux de travail, qui sont aussi, parfois, lieu de vie.

Lundi soir, le Président de la République appelait de ses vœux de revenir à l'essentiel.

Cela fait des années que notre organisation syndicale vous exprime de revenir à plus de Solidarité, de stopper cette hémorragie sanitaire et sociale inhérente à des politiques gouvernementales libérales. Nous ne sommes pas utopiques, notre vision est plus large que celle de la finance, nous sommes porté-es par des valeurs bien loin du CAC 40, celle d'humanisme et de respect de l'autre dans tout ce qui fait sa diversité, prenant comme prioritaire les besoins fondamentaux de toute la population, à un droit irréfragable à un logement décent, à l'éducation, à la santé sans restriction.

Cela fait des années que nous vous appellons à moins d'individualisme induit par votre gestion comptable de notre offre de soins et de cohésion sociale mais de répondre aux besoins réels de la population.

Lundi soir, le Président de la République rassurait les soignants hospitaliers ou libéraux d'un réassort immédiat de matériels de protection.

Quelles mesures immédiates pour les personnels de structures sociales et médico-sociales ? Sont-elles et ils épargné-es par le COVID 19 ?

Sans matériel adapté à la prévention de la propagation du virus, certains établissements du social, entre autres, déploie force d'imagination pour l'éviter. Des salariés se retrouvent confiné-es avec des résident-es dans des chambres ! C'est une honte, de l'amateurisme dont on ne fait pas étalage aujourd'hui mais dont les représentant-es du personnel, notre organisation syndicale vous demanderons de rendre compte. Certes il existe dans le médico-social des obligations légales depuis 2005 et 2007 mais qu'en est-il dans le social ?



La Fédération SUD Santé Sociaux vous rappelle et revendique :

Il manque des masques FFP2 et des masques chirurgicaux, non seulement pour les personnels hospitaliers mais aussi pour tous les professionnels du social et du médico-social.

Il manque des masques FFP2 et des masques chirurgicaux pour toute la population. Le confinement ne suffit pas et nécessite nombre de mesures complémentaires ? Cela a été démontré en Chine, Corée du Nord, au Japon comme à Singapour ; la généralisation du masque notamment pour faire ses courses ou travailler et le corollaire obligatoire des mesures de confinement.

Il manque de gel hydroalcoolique et une désinfection massive de l'espace public, à commencer par les transports et lieux de travail, pour un réel effet barrière au virus.

Il a été annoncé l'arrêt des tests biologiques systématiques, comment appliquer un éventuel traitement s'ils ne sont pas faits ?

Il manquera vraisemblablement d'appareils d'assistance respiratoire. Il faudra solliciter les pays qui ont été capables d'endiguer l'épidémie.

Il faut réquisitionner les moyens du secteur commercial de santé (cliniques lucratives et multinationales de santé) en cas de débordement du secteur public et non lucratif. La médecine publique doit pouvoir avoir accès aux services d'appareillages et plateaux techniques dont elle a besoin. En période de « guerre » sanitaire, tout le matériel disponible sur le territoire se doit d'être mis au profit de la santé publique, même celui du privé lucratif.

Il faut réquisitionner immédiatement les logements vides, héberger et permettre l'accès aux soins des sans-logis, des Roms, des réfugié-es et des sans-papiers, sans distinction et sur l'intégralité du territoire.

Nous vous demandons expressément un état des lieux des mesures effectives pour faire face à cette pandémie dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans ce contexte, vous comprendrez Mesdames, que le regard de notre société doit changer et que les armes de protection de toutes et tous sont indispensables dans une société moderne. La défense se doit d'être appliquée et votre mission est de répondre au bien-être de la population.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréez, Mesdames, nos salutations.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux
Mme Chevallier-Bourelly
Secrétaire Générale Adjointe

